Geneviève (89 ans) écope d'une amende pour avoir payé ses impôts par chèque

29/11/2017 à 13h55

Ne sachant pas comment se servir de son ordinateur afin de payer ses impôts en ligne, cette future nonagénaire des Angles (Vaucluses) a été sanctionnée par l'administration. Comme nous l'apprend ce mardi La Provence, Geneviève a été mise à l'amende pour ne pas avoir utilisé le télépaiement.

Les laissés-pour-compte du progrès. A l'heure où toute l'administration française, et notamment les services du fisc, se modernise et bascule peu à peu dans l'ère digitale, certains, souvent les plus âgés, ne sont pas toujours très au fait des nouvelles technologies. C'est le cas de cette pauvre Geniève, dont la mésaventure fiscale nous est racontée par nos confrères de La Provence. Alors que cette veille dame, qui aura 90 ans en février prochain, a dû mal à se servir de son ordinateur – "Ça me rase !", confie-t-elle au quotidien régional – voilà qu'on lui demande de payer ses impôts en ligne !

Compliquée, donc, d'autant que, comme elle l'avoue, "j'ai une boîte mail, mais déjà c'est compliqué"… Ainsi, à l'heure de s'acquitter de son tiers payant d'impôt sur le revenu, Geneviève décide de faire "comme d'habitude" et de se rendre au Trésor public pour régler la note par chèque. Mais voilà, depuis cette année, le paiement dématérialisé est devenu obligatoire pour tout avis d'impôt supérieur à un certain montant…

Au guichet, son règlement est accepté, sauf que, quelque temps plus tard, la future nonagénaire reçoit de la part de

l’administration fiscale une amende de 15 euros, pour ne pas avoir “utilisé un mode de paiement dématérialisé”. “J’ai payé l’amende au guichet mais en chèque ! C’est grotesque !, s’agace-t-elle encore auprès du quotidien régional. J’ai expliqué que j’avais payé dans les règles et qu’à mon âge, on ne sait pas utiliser internet, on m’a regardé avec ironie…”
Du côté du service départemental des impôts du Gard, joint par La Provence, sur cette affaire un peu grotesque, on rétorque qu’il y a des ordinateurs en libre-service dans les centres des impôts. Mais l’on précise aussi que l'”on va accroître l’accompagnement des personnes âgées dans les mois qui viennent”. Plus qu’indispensable, pour aider toutes les Geneviève de France.

LCI

Merci à **Andy**